

**EXTRAIT**  
**DES DELIBERATIONS DU**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 20 juin 2024 – 19h00**

*Approbation avenant pour extension du « Contrat Local de Santé »*  
Délibération n° C20240622

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 14 juin 2024

Sont présents 48 membres titulaires  
Sont absents 11 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 06

Votants : 56  
- Dont « pour » : 56  
- Dont « contre » : 0  
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M	X			
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M			X	HOLLEVILLE Nicolas
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/M	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN <i>Procuration</i>	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	
	HOLLEVILLE <i>Procuration</i>	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M	X			
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M	X			
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTRÉUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	
MONTRÉUX-VIEUX	RINGWALD	Jean-Claude	Titulaire/M			X	WILHELM Patrick
	WILHELM <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			



ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M			X	
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M		X		
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A	X			
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG <i>Procuration</i>	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M			X	ROBISCHUNG Francis
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	GASSMANN Vincent
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

**DELIBERATION N° C20240622**  
**SOLIDARITES/SERVICE AUX FAMILLES**  
**AVENANT**  
**EXTENSION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE**

Vu la délibération n° C20220621 du Conseil communautaire en date du 30 juin 2022 autorisant la signature du Contrat Local de Santé ;

Vu la signature du Contrat Local de Santé pour la période 2022-2025 de la Ville d'Altkirch ;

Le Vice-Président en charge des solidarités/service aux familles présente ce contrat qui vise à :

- ✓ préserver l'offre de soins sur le territoire en fluidifiant le parcours de soins des habitants, notamment les plus vulnérables et en agissant sur l'attractivité du territoire,
- ✓ faire de la prévention et de la promotion de la santé et de l'environnement en favorisant le déploiement d'actions de prévention adaptées aux besoins et en améliorant l'environnement et le cadre de vie,
- ✓ accroître la visibilité et d'accessibilité de l'offre en communiquant sur l'offre de soins et en assurant un maillage de l'offre sur l'ensemble du territoire.

Il permet un travail commun des professionnels de santé, des organismes de prévention, des collectivités, etc...

Il est proposé au Conseil communautaire d'élargir le territoire du Contrat Local de Santé à l'ensemble du territoire du Sundgau incluant la Communauté de communes Sud Alsace Largue et la Communauté de communes Sundgau.

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- d'approuver l'extension du Contrat Local de Santé au territoire du Sundgau incluant la Communauté de communes Sud Alsace Largue et la Communauté de communes Sundgau ;
- d'autoriser la modification des fiches actions du Contrat Local de Santé pour les étendre au territoire de la Communauté de communes Sud Alsace Largue ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir visant à l'extension du Contrat Local de Santé à l'ensemble du Sundgau.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'extension du Contrat Local de Santé au territoire du Sundgau incluant la Communauté de communes Sud Alsace large et la Communauté de communes Sundgau ;
- **AUTORISE** la modification des fiches actions du Contrat Local de Santé pour les étendre au territoire de la Communauté de communes Sud Alsace Large ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir visant à l'extension du Contrat Local de Santé à l'ensemble du Sundgau.

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN



Le secrétaire de séance, Fabien ULMANN

